



TARIFS 2021

	Particuliers et entreprises hors place			Particuliers, associations et entreprises paimpontais			Association et entreprises de la communauté de communes de Brocéliande + communes limitrophes			
	S1	S2	S1&2	S1	S2	S1&2	S1	S2	S1&2	
HAUTE SAISON (du 1 ^{er} avril à fin octobre)	Week-end et jours fériés									
	1er jour	581	348	813	438	262	608	488	296	691
	2ème jour	466	278	649	351	210	487	391	238	553
	Semaine									
	1er jour	348	252	487	262	159	366	296	179	413
	2ème jour	278	202	389	209	126	294	238	144	329
BASSE SAISON (du 1 ^{er} novembre à fin mars)	Week-end et jours fériés									
	1er jour	498	296	697	371	224	523	423	251	592
	2ème jour	398	238	558	298	179	418	340	201	473
	Semaine									
	1er jour	302	210	418	224	137	313	251	152	356
	2ème jour	242	168	335	179	109	250	201	120	285
Cuisine	185.00 le premier jour, 148.00 € le 2ème jour									

Associations communales

Depuis 2012, les associations ayant plus de 3 ans d'ancienneté, plus de 20 adhérents et organisant des animations régulières ouvertes à tout public se verront attribuer 2 utilisations forfaitisées (1 en basse saison et 1 en haute saison) afin d'encourager leurs actions sur la commune.

animation avec repas: disposition salle 1 + 2 + bar + cuisine	animation sans repas : disposition salle 1 + 2 + bar
Forfait utilisation 185€	Forfait utilisation 95€

Scène extérieure - Bar - Loges	353	
Régie	97	
Loges mises à disposition seulement dans le cadre d'un spectacle		
caution salle	816	
Caution salle + matériel scénique	1326	
Réservation	25,00%	
Dans tous les cas le ménage devra être fait méticuleusement, Si ménage insatisfaisant, le temps du service technique sera facturé au tarif horaire ci-dessous		
Prix de l'heure service technique (ménage)		36,00

Réduction de 20 % à partir du 2ème jour consécutif et suivant